

Catalogue de formations

COLLECTIVITÉS LOCALES



EURL Laure CAM Conseil / SIRET 939975702 00019 / TVA Intracom. FR 57939975702 / APE 7112B

✉ laure@laure-cam-conseil.fr / ☎ 06 23 88 53 22 / [i laure-cam-conseil.fr](https://www.laure-cam-conseil.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84692532669 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

1

Inscription à la formation

↙ = tarifs "intra" ▲

↘ = tarifs "inter" ★

Vous souhaitez organiser une session interne pour vos élus/agents/collaborateurs

✍ **Prenez contact avec nous pour réserver une date et faire le point sur vos besoins !**

Un échange préalable à l'envoi du devis sera organisé afin d'adapter au mieux le contenu de la formation, ses objectifs et ses modalités (lieu, horaires...).

Les projets de pièces administratives (**convention** de formation et **programme**) vous sont communiqués en même temps que le devis. *NB : la convention contient une liste prévisionnelle des participants.*

Vous **transmettez à l'intervenante la liste des noms et mails des participants.**

Ces coordonnées seront utilisées pour transmettre le programme, les questionnaires et les attestations. L'intervenante s'engage à respecter le RGPD et ne pas les communiquer ou les utiliser à d'autres fins que celles de l'organisation de la formation.

Délai minimum d'intervention : 3 semaines après signature du devis

Vous souhaitez vous inscrire à une session mutualisée avec d'autres professionnels

✍ **Prenez contact avec nous pour indiquer votre intérêt pour une ou plusieurs formations et vos disponibilités.**

Un échange préalable à l'envoi du devis sera organisé pour échanger sur vos besoins, et vérifier que la session est la plus adaptée en termes de contenu, d'objectifs et de modalités (lieu, horaires...).

Sessions à la demande :

Lorsque suffisamment de personnes se sont manifestées pour disposer du nombre minimum de participants, une session est organisée en respectant vos dates de disponibilités.

La formation se tient dans un lieu choisi pour être le plus facile d'accès pour tous les participants.

En amont de la formation, un **devis** vous est transmis, accompagné du **programme** avec les horaires et les informations d'accès au lieu. La formatrice se charge de la logistique.

2

Mieux connaître les participants avant de les rencontrer

Un **questionnaire préalable** est transmis aux participants en amont de la formation, en accompagnement du **programme détaillé** (horaires...).

Il permet de recenser les attentes des participants, de lister les enjeux que la formation représente pour eux et d'identifier leur niveau de connaissance préalable. Cela permettra d'adapter le déroulé de la formation afin qu'elle soit la plus intéressante possible !

Les frais de déplacement sont inclus dans le tarif présenté.

3

La tenue de la formation

En interne, la formation se tient dans vos locaux

En session mutualisée, nous fournissons le local

Les formations ont pour point commun d'apporter des connaissances théoriques en mettant en oeuvre différents outils pédagogiques : mise en application, jeux de cartes, échanges autour d'une question... L'idée est d'apprendre sans assister à un cours magistral ! De plus, les professionnels étant confrontés à la réalité du terrain à l'issue de la formation, le contenu est le plus concret possible, mêlant théorie et exemples concrets. La formatrice exerçant également en tant que consultante et AMO, elle est en capacité de partager son retour d'expérience ainsi que des initiatives de son réseau.

Enfin, des ressources pédagogiques sont partagées avec les participants à chaque formation. Elles peuvent prendre la forme de notes d'information, de bibliographie, d'orientation vers des ressources en ligne...

Une **pause** de 10 à 15 minutes est prévue par demi-journée de formation.

Une **feuille de présence** est signée par les participants. Une copie numérique vous sera communiquée.

4

La suite

A l'issue de la formation, les participants reçoivent une **attestation de présence**, un **questionnaire de satisfaction** accompagné d'un **quizz d'évaluation des acquis** (évaluation à chaud, taux minimum de bonnes réponses à obtenir = 75%). En cas de session interne, une **enquête de satisfaction** est également transmise à l'entreprise cliente (RH/direction).

Pour évaluer l'acquisition des enseignements sur la durée et dans une démarche d'amélioration continue des ressources pédagogiques, un **questionnaire sur la mise en pratique des acquis** (évaluation "à froid") est transmis aux participants 2 mois après la tenue de la formation.



Accessibilité personnes en situation de handicap :

Pour toute question, contactez Laure CAM à laure@laure-cam-conseil.fr

Plus d'informations sur notre site internet dans le document "Politique d'accessibilité PSH".

Référence	Titre	Page
ORGANISER L'ACTION PUBLIQUE AUPRÈS DES COPROPRIÉTÉS		
COL0101	Transition écologique : faire des copropriétés un levier pour le territoire	6
COL0102	Registre des Copropriétés : transformer les données en stratégie d'intervention	7
COL0103	Connaître les copropriétés de son territoire	8
COL0104	Diagnostiquer une copropriété en quelques étapes : repérer les fragilités, identifier les leviers d'action	9
COL0105	Copropriétés fragiles : prévenir plutôt que guérir	10
COL0106	Accompagner l'organisation des petites copropriétés	11
COL0107	Réussir la mise en place de son ORIL	12
COL0108	Sécuriser le lancement d'une opération : les clés d'un cahier des charges efficace	13
COL0109	Piloter et évaluer sa politique copropriétés : mesurer les résultats et améliorer son action	14
COL0110	Valoriser les travaux réalisés : rendre visibles les résultats de l'action publique	15
MIEUX COMPRENDRE LA COPROPRIÉTÉ POUR MIEUX INTERVENIR À SES CÔTÉS		
COL0201	Assemblée Générale : réussir son intervention auprès des copropriétaires	17
COL0202	Comprendre le fonctionnement de la copropriété pour mieux l'accompagner	18
COL0203	Bien accueillir les nouveaux copropriétaires : créer les conditions d'une copropriété mobilisée	19
COL0204	Comptes de copropriété : maîtriser les fondamentaux pour détecter les alertes	20
COL0205	Copropriétés en difficulté : construire une stratégie de redressement efficace	21
TRAVAILLER AVEC LA COPROPRIÉTÉ		
COL0301	Le facteur humain en copropriété : mieux comprendre pour mieux accompagner	23
COL0302	Mobiliser les copropriétaires : les clés pour faire aboutir les projets	24
COL0303	Accélérer la rénovation des copropriétés : où et comment agir pour lever les blocages ?	25
COL0304	Construire une stratégie partenariale : travailler efficacement avec les acteurs de la copropriété	26
COL0305	Syndics : construire une relation efficace au service des projets	27

MODALITÉS DE PARTICIPATION



Toutes les formations sont prévues en présentiel.



Ces formations peuvent être organisées à distance.

⇒ Les cycles de formation = des thèmes complémentaires avec une progression organisée

⇒ Réduction de - 10% sur le montant total du cycle

⇒ **A la carte** : possible aussi de constituer votre propre cycle en fonction de vos besoins, discutons-en ensemble !

CYCLE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

1. Transition écologique : faire des copropriétés un levier pour le territoire
2. Registre des Copropriétés : transformer les données en stratégie d'intervention
3. Accélérer la rénovation des copropriétés : où et comment agir pour lever les blocages ?
4. Assemblée Générale : réussir son intervention auprès des copropriétaires

Pour qui ? L' élu d'une commune souhaitant enclencher la dynamique de rénovation sur son territoire ; le chef de projet Petite Ville de Demain devant intégrer les copropriétés dans son plan d'action...

CYCLE FONCTIONNEMENT DE LA COPROPRIÉTÉ

1. Les bases du fonctionnement de la copropriété
2. Le facteur humain en copropriété : mieux comprendre pour mieux accompagner
3. Diagnostiquer une copropriété en quelques étapes : repérer les fragilités, identifier les leviers d'action
4. Syndics : construire une relation efficace au service des projets

Pour qui ? La chargée de mission habitat ou développement durable mettant en œuvre la stratégie de transition du territoire...

CYCLE ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

1. Construire une stratégie partenariale : travailler efficacement avec les acteurs de la copropriété
2. Mobiliser les copropriétaires : les clés pour faire aboutir les projets
3. Syndics : construire une relation efficace au service des projets
4. Assemblée Générale : réussir son intervention auprès des copropriétaires

Pour qui ? Le professionnel travaillant au contact direct des copropriétés dans le cadre de ses missions (chargé.e de mission habitat, chef.fe de projet, service foncier, responsable des relations avec les copropriétaires...)...

CYCLE CONCEPTION DU PROGRAMME PUBLIC

1. Connaître les copropriétés de son territoire
2. Sécuriser le lancement d'une opération : les clés d'un cahier des charges efficace
3. Construire une stratégie partenariale : travailler efficacement avec les acteurs de la copropriété
4. Piloter et évaluer sa politique copropriétés : mesurer les résultats et améliorer son action
5. Valoriser les travaux réalisés : rendre visibles les résultats de l'action publique

Pour qui ? La petite commune qui souhaite s'impliquer auprès des copropriétés de son territoire et se demande par où commencer...

CYCLE EXPERTISE COPROPRIÉTÉ

1. Accompagner l'organisation des petites copropriétés
2. Comptes de copropriété : maîtriser les fondamentaux pour détecter les alertes
3. Copropriétés fragiles : prévenir plutôt que guérir
4. Copropriétés en difficulté : construire une stratégie de redressement efficace

Pour qui ? La cheffe de projet Politique de la Ville, le chargé de mission habitat au sein d'un opérateur, le responsable de Maison de l'Habitat...

ORGANISER L'ACTION PUBLIQUE AUPRÈS DES COPROPRIÉTÉS

1. Transition écologique : faire des copropriétés un levier pour le territoire

La connaissance des problématiques du parc de copropriétés, point de départ de l'action

2. Registre des Copropriétés : transformer les données en stratégie d'intervention
3. Connaître les copropriétés de son territoire
4. Diagnostiquer une copropriété en quelques étapes : repérer les fragilités, identifier les leviers d'action

Définir le contenu de l'action publique

5. Copropriétés fragiles : prévenir plutôt que guérir
6. Accompagner l'organisation des petites copropriétés
7. Réussir la mise en place de son ORIL (Opération de Réhabilitation de l'Immobilier de Loisir)

Formaliser l'action publique : la conception pratique du programme

8. Sécuriser le lancement d'une opération : les clés d'un cahier des charges efficace
9. Piloter et évaluer sa politique copropriétés : mesurer les résultats et améliorer son action
10. Valoriser les travaux réalisés : rendre visibles les résultats de l'action publique



Organiser l'action publique

COL0101

TRANSITION ÉCOLOGIQUE : FAIRE DES COPROPRIÉTÉS UN LEVIER POUR LE TERRITOIRE

PUBLIC VISÉ

Elus des collectivités locales
Agents des collectivités : service habitat, urbanisme,
relation avec les propriétaires...

PRÉ-REQUIS

Aucun

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Animations interactives (exercices)
- Cas pratique en lien avec les participants
- Échanges avec les participants



Remis aux participants :

- support de présentation
- liste de ressources pour aller plus loin

DURÉE Une demi-journée (3h30)

NOMBRE DE PARTICIPANTS Entre 4 et 12

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capable de :

- ✓ Décrire l'impact de la rénovation de la copropriété sur la performance thermique de l'appartement ;
- ✓ Lister des sources de données scientifiques et actualisées ;
- ✓ Rapporter aux copropriétaires l'intérêt de se pencher sur la rénovation énergétique de leur copropriété ;
- ✓ Illustrer les propos avec des exemples parlants ;
- ✓ Positionner la rénovation énergétique des copropriétés comme un enjeu de sa stratégie territoriale ;
- ✓ Identifier les leviers permettant de l'intégrer dans l'action locale.

DESCRIPTION / CONTENU

La transition écologique du territoire passe par la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre et de sa consommation énergétique. Nous verrons lors de cette formation comment les copropriétés constituent un levier fort dans l'atteinte des objectifs écologiques locaux par leur impact sur les consommations énergétiques de l'appartement. Il s'agira également de comprendre les erreurs ou pratiques à l'origine de rénovations moins performantes, afin de les éviter et de faire en sorte que les rénovations qui se lancent soient efficaces et durables !

Lors de cette formation, seront abordés les points suivants :

- **Concevoir la rénovation énergétique via la rénovation des copropriétés**
 - L'impact du bâtiment dans les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre
 - La part revenant à la copropriété : parties communes/privatives, équipements communs...
 - Les rénovations obligatoires et facultatives en copropriété
 - Les ressources à disposition pour aller plus loin
- **L'enclenchement de la rénovation énergétique**
 - Qui solliciter pour quoi ? (champ de compétence, moyens de mobilisation...)
 - L'engagement de rénovations efficaces : contre quelles erreurs se prémunir et comment ?
 - Pistes d'intervention de la collectivité locale
- **Exercice concret**
 - Zoom sur les DPE de la/des collectivité.s participante.s : quels constats ? quelles pistes d'actions ?



Reproductible : des arguments clairs et des illustrations pour convaincre élus et copropriétaires !



En savoir plus :

Laure CAM
laure@laure-cam-conseil.fr



Tarifs :

- ★ Inter-entreprises = 270€ HT/participants
- ▲ Intra-entreprise = nous contacter

Organiser l'action publique

REGISTRE DES COPROPRIÉTÉS : TRANSFORMER LES DONNÉES EN STRATÉGIE D'INTERVENTION

PUBLIC VISÉ

Elus de collectivités locales
Agents des collectivités : service habitat, urbanisme,
service relations avec les propriétaires...
Opérateurs habitat, AMO...

DURÉE Une journée (6 heures)

NOMBRE DE PARTICIPANTS Entre 4 et 12

PRÉ-REQUIS

Aucun

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Analyse des données locales et construction commune du portrait du territoire

Remis aux participants :

- support de présentation
- note-mémo sur les critères et indicateurs
- le portrait du territoire réalisé ensemble et les pistes d'action

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capable de :

- ✓ Lister les informations disponibles dans le Registre;
- ✓ Reconnaître les données grand public et les données accessible uniquement aux collectivités ;
- ✓ Contacter le bon interlocuteur pour accéder aux données ;
- ✓ Interpréter les informations du Registre ;
- ✓ Traduire les données en indicateurs ;
- ✓ Catégoriser les copropriétés du territoire ;
- ✓ Dresser un 1er portrait du parc local de copropriétés ;
- ✓ Identifier les urgences à agir, prioriser les actions ;
- ✓ Choisir les outils pour aller plus loin

DESCRIPTION / CONTENU

Le Registre National des Copropriétés est une source d'informations précieuse pour la collectivité. Il lui permet de réunir un premier niveau de connaissance de son parc de copropriétés, socle indispensable à la priorisation et l'orientation des actions publiques.

Cette formation vous permettra de vous saisir pleinement des données disponibles gratuitement, afin de cadrer efficacement vos futures études et actions. Pour des suites vraiment concrètes, nous travaillerons sur les données de votre territoire, après une première partie théorique. De quoi repartir avec une feuille de route opérationnelle prête à l'emploi !

Lors de cette formation, seront abordés les points suivants :

- **La présentation du Registre des copropriétés**, ses différents niveaux d'accès, les obligations liées...
- **La liste des données** disponibles et ce qu'elles donnent comme informations utiles
- **L'utilisation des données** : transformation en indicateurs
- Traduction des données et indicateurs en **feuille de route** : par où commencer ? comment aller plus loin ?



Local : nous catégorisons et interprétons ensemble les données de votre territoire !





Organiser l'action publique

CONNAÎTRE LES COPROPRIÉTÉS DE SON TERRITOIRE

PUBLIC VISÉ

Agents des collectivités : service habitat, urbanisme, service relations avec les propriétaires...
Opérateurs habitat, AMO...

DURÉE Une journée (6 heures)

NOMBRE DE PARTICIPANTS Entre 4 et 12

PRÉ-REQUIS

Aucun

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Présentation d'outils concrets
- Échanges collaboratifs et retours d'expérience



Remis aux participants :

- support de présentation
- modèle de grille de critères
- récap' des documents et outils ressources

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capable de :

- ✓ Lister les fragilités à repérer sur leur territoire
- ✓ Localiser les informations complémentaires à réunir et s'orienter pour les obtenir ;
- ✓ Réunir des données concrètes sur lesquelles baser leur stratégie locale d'intervention auprès des copropriétés ;

DESCRIPTION / CONTENU

Les façades dans ma commune se dégradent et peu de rénovations s'enclenchent. Comment approfondir ma connaissance des copropriétés locales pour mieux orienter ma stratégie d'amélioration de l'habitat/de l'immobilier privé ? Cette formation a pour but de vous aider à faire un premier point sur le parc local de copropriétés privées. Nous identifierons ensemble les enjeux et fragilités en les classant par niveau d'importance. Puis nous listerons les informations complémentaires à réunir et où les trouver. Enfin, nous transformerons ces données en indicateurs permettant d'orienter une feuille de route concrète.

Lors de cette formation, seront abordés les points suivants :

- **Quelles informations rechercher ?**
 - Fragilités techniques, économiques et de gestion et leurs conséquences opérationnelles
- **Où trouver ces informations ?**
 - Les outils de connaissance du parc
 - Etablir une grille de critères
 - Solliciter les copropriétaires pour récolter les données de terrain
 - Les dispositifs publics pour approfondir la connaissance des copropriétés
- **Catégoriser les copropriétés**
 - Identifier les besoins
 - Prioriser en fonction des risques pour la collectivité



Tarifs :

- ★ Inter-entreprises = 400€ HT/participants
- ▲ Intra-entreprise = nous contacter



DIAGNOSTIQUER UNE COPROPRIÉTÉ EN QUELQUES ÉTAPES : REPÉRER LES FRAGILITÉS, IDENTIFIER LES LEVIERS D'ACTION

PUBLIC VISÉ

Agents des collectivités : service habitat, urbanisme,
service relations avec les propriétaires...
Opérateurs habitat, AMO...

PRÉ-REQUIS

Aucun

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Cas pratiques pour l'application des enseignements

Remis aux participants :

- support de présentation
- grille de critères
- cas pratiques et réponses

DURÉE Une journée (6 heures)

NOMBRE DE PARTICIPANTS Entre 4 et 12

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capable de :

- ✓ Cibler les informations pertinentes à rechercher pour dresser le portrait d'une copropriété ;
- ✓ Solliciter les documents utiles ;
- ✓ Traduire les données en indicateurs ;
- ✓ Compléter une grille de critères ;
- ✓ Comparer les situations des copropriétés ;
- ✓ Sélectionner une copropriété répondant à un objectif donné (copro-pilote, étude...) ;
- ✓ S'orienter vers les dispositifs adéquats.

DESCRIPTION / CONTENU

Que ce soit pour vérifier l'éligibilité d'une copropriété à un dispositif public, choisir une copropriété-pilote pour une expérimentation ou encore sélectionner le bon outil pour la copropriété en fonction de sa situation, la collectivité peut être amenée à qualifier la situation d'une copropriété. Mais quelles informations choisir ? Dans quels documents les trouver ? Comment traduire ces données en une grille de critères opérationnelle ?

Cette formation vous permettra de dresser le portrait d'une copropriété en ciblant les informations utiles à l'action publique, d'identifier ses fragilités et les risques de blocage d'un projet. Nous verrons ensuite comment utiliser ce portrait :

- pour comparer les situations de plusieurs copropriétés et identifier une copropriété-pilote ;
- pour sélectionner les outils d'intervention adéquats sur une copropriété (base pour un cahier des charges d'étude pré-opérationnelle).

Lors de cette formation, seront abordés les points suivants :

- **Les sources d'information** existantes et les interlocuteurs à mobiliser
- **La liste des données** utiles et leur impact sur un projet ou une intervention publique
- **La catégorisation des données** : traduction en indicateurs, prévention ou redressement, les principales alertes à côté desquelles il ne faut pas passer...
- **La traduction opérationnelle** : comment demander les informations et à quel moment ? Quelle orientation de la copropriété / de l'action publique ?



Concret : application avec des cas pratiques !

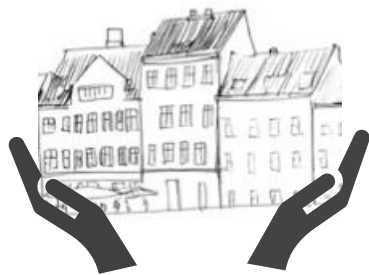


Tarifs :

- ★ *Inter-entreprises* = 400€ HT/participants
- ▲ *Intra-entreprise* = nous contacter

Organiser l'action publique

COPROPRIÉTÉS FRAGILES : PRÉVENIR PLUTÔT QUE GUÉRIR



PUBLIC VISÉ

Elus des collectivités locales
Agents des collectivités : service habitat, foncier, Petite
Ville de Demain, Politique de la Ville...
Opérateur habitat, AMO...

DURÉE Une demi-journée (3h30)

NOMBRE DE PARTICIPANTS Entre 4 et 12

PRÉ-REQUIS

Aucun (disposer de notions sur le fonctionnement d'une copropriété peut aider à la compréhension)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Animations interactives (exercices pratiques)
- Echanges avec les participants

Remis aux participants :

- support de présentation
- note mémo des indicateurs
- cartographie des difficultés

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capable de :

- ✓ Reconnaître les signes de fragilité d'une copropriété ;
- ✓ Citer les dispositifs publics de prévention des difficultés des copropriétés ;
- ✓ Reproduire les connexions entre les difficultés et les cycles de dégradation ;
- ✓ Rapporter au Maire et aux élus les risques en termes de responsabilité de la commune ;
- ✓ Choisir les actions à mettre en place pour prévenir l'apparition des difficultés ;
- ✓ Planifier des actions de prévention dans le cadre de l'accompagnement des copropriétés.

DESCRIPTION / CONTENU

Il est souvent complexe de redresser une copropriété trop profondément avancée dans un cycle de dégradation. La sortie des difficultés devient alors coûteuse en temps, en efforts et en argent. Le mieux reste d'essayer dans la mesure du possible d'éviter d'entrer dans ce cercle vicieux par des actions de prévention. Cela nécessite de repérer les signaux de fragilité et d'engager les actions nécessaires pour les traiter avant que la situation ne se dégrade. Vous trouverez dans cette formation les clés pour mettre en place un premier niveau de prévention auprès des copropriétés de votre territoire !

Lors de cette formation, seront abordés les points suivants :

- **Classement des informations** : fragilités/difficultés, hiérarchisation temporelle, typologie de difficultés...
- **La responsabilité du Maire** : dans quelle mesure ? Comment la prévenir ?
- Au bout de la situation de la copropriété en difficulté : **le coût de l'inaction** et comment l'éviter
- La **mise en œuvre** de la prévention :
 - Dispositifs publics
 - La prévention au quotidien dans le travail de terrain (hors dispositifs spécifiques)
 - La veille et le suivi, socle de la prévention



Interactive : la découverte des fragilités et difficultés sous une forme ludique.





ACCOMPAGNER L'ORGANISATION DES PETITES COPROPRIÉTÉS

PUBLIC VISÉ

Agents des collectivités : service habitat, urbanisme, Petite Ville de Demain, relation avec les propriétaires...
Opérateurs habitat, AMO...

PRÉ-REQUIS

Aucun (il est toutefois recommandé de disposer de notions sur le fonctionnement d'une copropriété)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Animations interactives
- Echanges sur des cas concrets

Remis aux participants :

- support de présentation
- notes-mémos sur les spécificités de la petite copropriété, les éléments à mettre en place...

DURÉE Une journée (6 heures)

NOMBRE DE PARTICIPANTS Entre 4 et 12

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capable de :

- ✓ Différencier le régime des petites copropriétés de celui des copropriétés "classiques" ;
- ✓ Ordonner les éléments à mettre en place pour mettre en conformité la copropriété non-organisée ;
- ✓ Reporter aux copropriétaires les risques et sanctions auxquels ils s'exposent ;
- ✓ Guider les copropriétaires à travers les étapes avec une feuille de route claire ;
- ✓ Alerter la collectivité sur ses capacités et limites d'intervention et les risques de l'absence d'organisation ;

DESCRIPTION / CONTENU

La petite taille de certaines copropriétés (moins de 10 lots) conduit souvent à une méconnaissance par les copropriétaires de leur propre statut et des droits et devoirs qui l'accompagnent. Au-delà de les priver de l'accès aux subventions, ne pas appliquer le droit de la copropriété comporte des risques sur la sécurité juridique des actions réalisées sur le bâtiment ainsi que des risques financiers. Un statut spécifique a été créé pour les petites copropriétés afin d'adapter la rigueur du droit à leur taille.

Accompagner ces copropriétés dans leur organisation nécessite donc de connaître les éléments incontournables à mettre en place et les risques en l'absence de ces éléments. Il s'agit également d'aider les copropriétaires nouvellement conscients de leur statut à bien comprendre la réglementation et à monter en compétence sur la gestion de leur copropriété.

Lors de cette formation, seront abordés les points suivants :

- Définition de **la petite copropriété** : à partir de quand s'appliquent les assouplissements ?
- Le **règlement de copropriété & l'EDD** : création ou mise à jour ? Les procédures à jour des lois 3DS et Le Meur
- La personne motivée (ou payée) pour gérer la copropriété : qui peut être **syndic**, quelles sont ses responsabilités ?
- **L'assemblée générale** : organisation et résolutions de la 1ère AG puis AG annuelles
- Quelle **assurance** choisir à minima ? Comment faire en cas de refus du dossier par les assureurs ?
- La **gestion financière** de la copropriété : ouverture du compte bancaire, budget, appels de fonds et formalisation
- Les obligations en termes d'entretien et de suivi **technique** : le carnet d'entretien & les diagnostics obligatoires
- **L'immatriculation** au Registre des Copropriétés : un récap' déclaratif de tout ce qui a été mis en place
- **Accompagner l'organisation** : guider des copropriétaires dans la découverte du formalisme qui leur est imposé
- Le cas particulier de **la copropriété à deux** copropriétaires
- **Ressources** mobilisables



Tarifs :

- ★ **Inter-entreprises** = 400€ HT/participants
- ▲ **Intra-entreprise** = nous contacter



RÉUSSIR LA MISE EN PLACE DE SON ORIL (OPÉRATION DE RÉHABILITATION DE L'IMMOBILIER DE LOISIRS)

PUBLIC VISÉ

Agents des collectivités : service habitat, urbanisme, service relations avec les propriétaires...
Opérateurs habitat, AMO...

PRÉ-REQUIS

Aucun

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Questions/réponses
- Méthode du « Design thinking » : on part du résultat final pour comprendre les points d'attention

Remis aux participants :

- support de présentation
- note-mémo de l'ORIL
- check-list des points à préparer avant de se lancer

DURÉE Une demi-journée (3h30)

NOMBRE DE PARTICIPANTS Entre 4 et 12

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capable de :

- ✓ Lister les informations nécessaires pour le dossier ;
- ✓ Localiser les soutiens sur lesquels s'appuyer (acteurs) ;
- ✓ Rédiger les trames de convention d'ORIL et de ses documents administratifs ;
- ✓ Choisir les indicateurs pour mesurer l'impact de l'ORIL ;
- ✓ Organiser le dispositif public pour gagner en efficacité.

DESCRIPTION / CONTENU

L'Opération de Réhabilitation de l'Immobilier de Loisir (ORIL) est un outil dont peuvent se saisir les territoires touristiques pour soutenir la rénovation des hébergements et favoriser la remise en tourisme des lits froids, par le subventionnement des travaux. Nous verrons dans cette formation comment concevoir ce dispositif, le sécuriser et le rendre efficace. A l'issue de la session, vous disposerez des clés pour mettre en place votre propre ORIL sur votre territoire.

Lors de cette formation, seront abordés les points suivants :

- **Le cadre juridique de l'ORIL :**
 - définition légale
 - champ d'application et limites
 - procédure
- **La mise en pratique concrète :**
 - documents à mettre en place
 - arbitrages stratégiques préalables...
- **L'organisation du suivi du dispositif :**
 - choix des indicateurs
 - organisation de la gouvernance
- **Les clés du succès :**
 - quels acteurs associer au programme et comment
 - animation territoriale complémentaire à mettre en place...



Formatrice prix du mémoire GRIDAUH 2017 pour « L'ORIL, un dispositif rénové »



Pratico-pratique : repartez avec la check-list des points à préparer avant de se lancer !



Tarifs :

- ★ Inter-entreprises = 270€ HT/participants
- ▲ Intra-entreprise = nous contacter



Organiser l'action publique

SÉCURISER LE LANCEMENT D'UNE OPÉRATION : LES CLÉS D'UN CAHIER DES CHARGES EFFICACE

PUBLIC VISÉ

Elus des collectivités locales
Agents des collectivités : service habitat, foncier, Petite Ville de Demain, Politique de la Ville...

PRÉ-REQUIS

Aucun

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants

Remis aux participants :

- support de présentation
- note mémo des points à ne pas oublier
- grille-type d'analyse des offres

DURÉE Une demi-journée (3h30)

NOMBRE DE PARTICIPANTS Entre 4 et 12

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capable de :

- ✓ Nommer des dispositifs publics d'intervention auprès des copropriétés ;
- ✓ Lister les points importants à anticiper dans un marché ;
- ✓ Reproduire une trame de cahier des charges ;
- ✓ Choisir les critères de sélection du candidat ;
- ✓ Sélectionner les informations adéquates à partager au prestataire ;
- ✓ Etablir une grille de comparaison des offres.

DESCRIPTION / CONTENU

La collectivité souhaite intervenir auprès de la personne privée. Nécessitant une expertise ponctuelle ou un renfort d'ingénierie, elle veut lancer une consultation. Oui mais par où commencer ? Comment rédiger un cahier des charges efficace et complet ? Quelles informations réunir ? Et lesquelles demander ?

Cette formation vous donne les clés pour préparer concrètement l'action publique. Pour une consultation ciblée qui génèrera des réponses adaptées à la demande. Vous maîtriserez ainsi votre temps et son budget et éviterez les surprises lors de la réunion de lancement !

Lors de cette formation, seront abordés les points suivants :

- **Le cadrage de l'opération** : seuils des marchés publics
- **Le postulat de départ** : ce dont on doit disposer avant de se lancer
- **Le choix du dispositif** adéquat en fonction des besoins : les dispositifs publics d'intervention auprès des copropriétés
- **La rédaction d'une trame de cahier des charges** : informations à indiquer, points d'attention...
- **L'analyse des offres** : comment l'anticiper dans le cahier des charges (critères...), réalisation d'une grille d'analyse des offres



Organiser l'action publique

PILOTER ET ÉVALUER SA POLITIQUE COPROPRIÉTÉS : MESURER LES RÉSULTATS ET AMÉLIORER SON ACTION

PUBLIC VISÉ

Agents des collectivités : service habitat, urbanisme, relation avec les propriétaires, Petite Ville de Demain...
Opérateurs habitat, AMO...

PRÉ-REQUIS

Aucun

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Cas pratique sur un thème choisi par les participants
- Echanges avec les participants

Remis aux participants :

- Support de la formation
- Fiche-mémo des principaux indicateurs classés par thèmes

DURÉE Une demi-journée (3h30)

NOMBRE DE PARTICIPANTS Entre 4 et 12

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capable de :

- ✓ Ordonner des indicateurs par thèmes ;
- ✓ Choisir les données à recueillir dans les documents du programme, pour permettre son suivi ;
- ✓ Planifier le suivi du programme dans son calendrier prévisionnel ;
- ✓ Mesurer l'évolution d'une situation et en déduire l'impact de l'action publique ;
- ✓ Cibler les améliorations à apporter au programme public.

DESCRIPTION / CONTENU

Lorsque la collectivité met en place un programme public, c'est qu'elle en attend des résultats. Comment mesurer le succès ou le potentiel d'amélioration du programme ? A quel moment le prévoir ? Quelles données anticiper pour ne pas perdre du temps à tout compiler en fin de dispositif ?

Cette formation vous donnera les clés pour définir les indicateurs de succès de votre programme et leur traduction en pistes d'amélioration pour son renouvellement ou sa transformation. Elle vous partagera également les bonnes pratiques sur le suivi des indicateurs, pour redresser la barre sans attendre le dernier moment, et pour gagner du temps lors du bilan !

Lors de cette formation, seront abordés les points suivants :

- **Les indicateurs thématiques** : économiques, techniques, fonctionnement, gouvernance...
- **Les conseils pour les prioriser** en fonction de votre programme
- **Leur intégration aux documents** du programme public
- **L'organisation du suivi des indicateurs** : périodicité et gouvernance
- **Un zoom sur un programme thématique choisi par les participants** (programme réel, dispositif spécifique ou thème plus général...)

Organiser l'action publique

VALORISER LES TRAVAUX RÉALISÉS : RENDRE VISIBLES LES RÉSULTATS DE L'ACTION PUBLIQUE

PUBLIC VISÉ

Agents des collectivités : service habitat, urbanisme, relation avec les propriétaires...
Opérateurs habitat, AMO...

PRÉ-REQUIS

Aucun

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Animations interactives (exercices)
- Echanges avec les participants



Remis aux participants :

- support de présentation
- liste d'outils et pistes d'inspirations

DURÉE Une demi-journée (3h30)

NOMBRE DE PARTICIPANTS Entre 4 et 12

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capable de :

- ✓ Décliner des outils de valorisation de projets menés à terme ;
- ✓ Planifier la valorisation des projets achevés dans le calendrier des programmes publics ;
- ✓ Produire un projet de fiche retour d'expérience ;
- ✓ Choisir un outil de valorisation en adéquation avec les enjeux du programme.

DESCRIPTION / CONTENU

Ca y est, des projets se concrétisent et vous voyez arriver des clôtures de dossiers ! Est-ce pour autant le signe que vous en avez fini avec cette copropriété ? Pas tout à fait ! Car la phase de valorisation des travaux ou du projet revêt une importance certaine. C'est elle qui permet de montrer que ça fonctionne et de motiver d'autres copropriétés à se lancer. La fin d'un projet est aussi l'occasion de capitaliser sur les leviers, les blocages, les solutions trouvées, pour faire gagner du temps à vos équipes et rassurer les copropriétés qui souhaiteraient se lancer.

Lors de cette formation, seront abordés les points suivants :

- **L'impact de la valorisation des projets achevés :**
 - Sur la mobilisation des copropriétaires
 - Sur la pérennité de l'investissement en travaux
 - Sur l'efficacité du programme public
- **Zoom sur 4 outils de valorisation**
- **Intégrer** concrètement la valorisation dans la stratégie :
 - Dans le calendrier du programme / de l'intervention publique
 - Dans les documents administratifs
 - Dans le renouvellement du programme (capitalisation)



- ★ Inter-entreprises = 270€ HT/participants
- ▲ Intra-entreprise = nous contacter

MIEUX COMPRENDRE LA COPROPRIETE POUR MIEUX INTERVENIR A SES COTES

Les fondamentaux

1. Assemblée Générale : réussir son intervention auprès des copropriétaires
2. Comprendre le fonctionnement de la copropriété pour mieux l'accompagner
3. Bien accueillir les nouveaux copropriétaires : créer les conditions d'une copropriété mobilisée

Formations plus poussées

4. Comptes de copropriété : maîtriser les fondamentaux pour détecter les alertes
5. Copropriétés en difficulté : construire une stratégie de redressement efficace

Comprendre la copropriété

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : RÉUSSIR SON INTERVENTION AUPRÈS DES COPROPRIÉTAIRES

PUBLIC VISÉ

Elus des collectivités locales
Agents des collectivités : service habitat, urbanisme,
relation avec les propriétaires...
Opérateurs habitat, AMO...

DURÉE Une journée (6h)

NOMBRE DE PARTICIPANTS Entre 4 et 12

PRÉ-REQUIS

Aucun

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Jeux de rôle

 Remis aux participants :

- support de présentation
- note mémo des majorités en AG

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capable de :

- ✓ Reconnaître les personnes-clés de l'AG
- ✓ Différencier les niveaux de majorités
- ✓ Intégrer le temps de la copropriété au calendrier de la mission ;
- ✓ Adapter sa posture en fonction des réactions des copropriétaires

DESCRIPTION / CONTENU

Votre commune a lancé un nouveau programme public et souhaite en faire la promotion lors des assemblées générales des copropriétés du territoire. Intervenir en Assemblée Générale est un exercice d'adaptation et d'écoute. Afin de se préparer et de mettre toutes les chances de son côté, il est important de comprendre ce qui se joue lors de l'AG : qui sont les personnes derrière le bureau ? Dans quel état d'esprit sont les copropriétaires ? Quel niveau d'information ont-ils déjà eu ?

Loin d'être un cours magistral sur l'AG, cette formation vous donne également des clés pour adapter votre posture ainsi que des bonnes pratiques concernant le discours et le support de la présentation. Des astuces pour arriver plus serein.e dans le grand bain des assemblées générales !

Lors de cette formation, seront abordés les points suivants :

- **Le cadre de l'assemblée générale :**
 - Déroulé de l'AG
 - Personnes présentes et rôles (bureau, syndic, CS, copropriétaires)
 - Participation, pouvoirs...
 - Majorités
 - Les documents de l'AG : convocation et procès-verbal
- **Des cas pratiques** sur l'intégration de son intervention dans l'AG
- Les **profils** des copropriétaires
- Une synthèse des **bonnes pratiques** qui rassurent !



Interactif : des jeux de rôles pour comprendre les ressentis des copropriétaires et s'adapter





Comprendre la copropriété

COL0202

COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE LA COPROPRIÉTÉ POUR MIEUX L'ACCOMPAGNER

PUBLIC VISÉ

Agents des collectivités : service habitat, foncier, Petite Ville de Demain, Politique de la Ville...
Opérateur habitat, AMO...

PRÉ-REQUIS

Aucun

MÉTHODES MOBILISÉES

→ Apports théoriques
→ Exemples concrets
→ Animations interactives : exercices de recherche dans des documents, quizz...

Remis aux participants :

- support de présentation
- notes-mémos
- documents pédagogiques d'illustration

DURÉE Une journée (6h)

NOMBRE DE PARTICIPANTS Entre 4 et 12

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capable de :

- ✓ Identifier les personnes à contacter au sein de la copropriété ;
- ✓ Prendre en compte les contraintes réglementaires dans l'accompagnement ;
- ✓ Localiser les informations-clés pour mieux adapter sa stratégie d'intervention ;
- ✓ Anticiper les échéances importantes.

DESCRIPTION / CONTENU

Pour travailler de concert avec un acteur du territoire, il faut comprendre comment il fonctionne, quels sont ses acteurs, quelles sont ses contraintes. Cette formation a pour objectif d'aider les interlocuteurs des copropriétés (élus, agents des collectivités, bureaux d'études...) à mieux comprendre leur organisation pour mieux intervenir à leurs côtés : appréhender la réalité et les attentes des copropriétaires, fluidifier le calendrier opérationnel en anticipant les échéances, structurer une méthodologie de travail cohérente avec le fonctionnement de la copropriété...

Que vous souhaitiez former des nouveaux arrivants dans l'équipe ou monter en compétence avant de vous lancer dans une stratégie territoriale d'intervention auprès des copropriétés, cette formation est la première étape incontournable !

Lors de cette formation, seront abordés les points suivants :

- **La constitution du bâtiment en copropriété** : les différentes parties communes et les parties privatives
- Les **documents** de base de la copropriété : immatriculation, règlement de copropriété, carnet d'entretien
- Le rôle des **acteurs** : copropriétaires, syndic, Conseil Syndical
- Les grands principes de la **gestion financière** de la copropriété : le budget et les charges
- Les **dates-clés** en copropriété à ne pas manquer pour coordonner l'intervention publique (proposition d'accompagnement, sensibilisation, présentation d'aides...)



Tarifs :

- ★ *Inter-entreprises* = 400€ HT/participants
- ▲ *Intra-entreprise* = nous contacter



Comprendre la copropriété

COL0203

BIEN ACCUEILLIR LES NOUVEAUX COPROPRIÉTAIRES : CRÉER LES CONDITIONS D'UNE COPROPRIÉTÉ MOBILISÉE

PUBLIC VISÉ

Agents des collectivités : service habitat, urbanisme, relation avec les propriétaires...
Opérateurs habitat, AMO...

PRÉ-REQUIS

Aucun (il est toutefois recommandé de disposer de notions sur le fonctionnement d'une copropriété)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Jeu de rôle
- Apports théoriques
- Echanges avec les participants

Remis aux participants :

- Check-list des outils et informations-clés à communiquer au nouvel acquéreur
- Compte-rendu des idées émises au cours de la session

DURÉE Une demi-journée (3h30)

NOMBRE DE PARTICIPANTS Entre 4 et 12

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capable de :

- ✓ Identifier les risques et les opportunités que représente l'arrivée d'un nouveau copropriétaire dans un projet ;
- ✓ Ordonner les informations prioritaires à délivrer au nouveau copropriétaire ;
- ✓ Planifier l'intégration du nouvel acquéreur dans la démarche de sensibilisation des copropriétés ;
- ✓ Choisir les documents pédagogiques à développer.

DESCRIPTION / CONTENU

Nouveau profil, nouvelles attentes, nouvelles idées, l'arrivée d'un acquéreur d'un lot de copropriété n'est pas sans conséquence sur le fonctionnement de la copropriété. Cela peut donner un regain de dynamique en intégrant un bon payeur et quelqu'un de motivé. Mais cela peut aussi signifier tout reprendre à zéro en matière d'explications, de conviction, d'appropriation du projet. Accompagner l'arrivée d'un nouveau copropriétaire, c'est sécuriser le bon déroulé du projet et la gestion future de la copropriété.

Cette formation se déroule autour d'un jeu de rôle : vous deviendrez un nouvel arrivant dans une copropriété en cours de projet. L'objectif est de vous permettre de comprendre sa posture, ses attentes, ses interrogations... Nous construirons ensemble son « kit de survie » pour faire en sorte que le changement de propriétaire ne soit plus un facteur d'aléas mais une opportunité !

Lors de cette formation, seront abordés les points suivants :

- **Les enjeux que représente le changement de copropriétaire :**
 - Notamment sur l'aspect financier
 - Notamment sur la mobilisation
 - Intérêt d'accompagner l'arrivée du nouvel acquéreur en copropriété
- **Les difficultés à anticiper**
- **Les principales informations** à communiquer au nouvel arrivant
- Les marges de manœuvre collectivité / syndic



En savoir plus :

Laure CAM
laure@laure-cam-conseil.fr



Tarifs :

- ★ Inter-entreprises = 270€ HT/participants
- ▲ Intra-entreprise = nous contacter



Comprendre la copropriété

COMPTES DE COPROPRIÉTÉ : MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX POUR DÉTECTER LES ALERTES

PUBLIC VISÉ

Opérateurs habitat, AMO...
Agents des collectivités : service habitat, foncier, Petite
Ville de Demain, Politique de la Ville...

PRÉ-REQUIS

Aucun (il est toutefois recommandé de disposer de notions
sur le fonctionnement d'une copropriété)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Échanges avec les participants



Remis aux participants :

- support de présentation
- documents pédagogiques d'illustration

DURÉE Une journée (6h)

NOMBRE DE PARTICIPANTS Entre 4 et 12

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capable de :

- ✓ Différencier les types de dépenses ;
- ✓ Se repérer dans les annexes comptables ;
- ✓ Repérer des incohérences dans le fonctionnement financier de la copropriété ;
- ✓ Composer la partie économique d'un diagnostic ;
- ✓ Identifier les points de fragilité dans l'état financier ;
- ✓ Alerter sur les risques pour la copropriété ;
- ✓ Choisir les professionnels adéquats pour creuser le sujet et approfondir les pistes de solution.

DESCRIPTION / CONTENU

L'un des sujets phares de la copropriété est sa gestion financière. Il est parfois difficile de s'y retrouver entre charges de copropriété, fonds travaux, provisions et avances. Sans vous former au métier d'expert-comptable, cette formation a pour objectif de vous faciliter la lecture de la situation financière de la copropriété et de traduire les données en éléments opérationnels : quelle évolution de la situation ? copropriété fragile ou en difficulté ? quelle traduction sur les projets à venir ? quelles études engager ou quel suivi mettre en place ?

Lors de cette formation, seront abordés les points suivants :

- **Les principes de la gestion financière de la copropriété**
 - Les grands principes du fonctionnement financier de la copropriété (budget, appels de fonds...)
 - Les définitions incontournables (charges, dépenses, budget...)
- **Les bases de la comptabilité**
 - Comptabilité de caisse et d'engagement
 - Le plan comptable
 - Les différences de catégorisation et l'impact sur le traitement comptable et juridique (provisions, avances, fonds travaux...)
- **Les documents comptables : la formalisation des comptes**
 - Les différents documents comptables de la copropriété (grand-livre, livre-journal, balances, annexes...)
- **Repérer les signaux dans les annexes comptables**
 - Mettre en place un suivi de la situation économique de la copropriété
 - Repérer les incohérences et les points d'alerte
 - Identifier les pistes d'approfondissement, les études à mener et les acteurs à solliciter



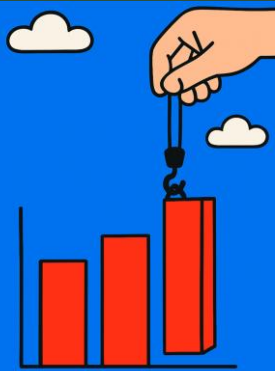
En savoir plus :

Laure CAM
laure@laure-cam-conseil.fr



Tarifs :

- ★ Inter-entreprises = 400€ HT/participants
- ▲ Intra-entreprise = nous contacter



Comprendre la copropriété

COPROPRIÉTÉS EN DIFFICULTÉ : CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE DE REDRESSEMENT EFFICACE

PUBLIC VISÉ

Agents des collectivités : service habitat, urbanisme,
politique de la ville, Petite Ville de Demain...
Opérateurs habitat

DURÉE Une journée (6 heures)

NOMBRE DE PARTICIPANTS Entre 4 et 12

PRÉ-REQUIS

Les grandes bases du fonctionnement d'une copropriété
(vérification des pré-requis par un rapide questionnaire)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Échanges avec les participants



Remis aux participants :

- support de présentation
- exercices pratiques et leurs corrections

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capable de :

- ✓ Reconnaître les procédures à engager ;
- ✓ Pousser plus loin le volet économique d'un diagnostic multicritère en anticipant les risques pour la copropriété ;
- ✓ Alerter CS et syndic sur les risques que représentent les difficultés financières pour la copropriété ;
- ✓ Orienter copropriétaires et acteurs vers les procédures adaptées aux difficultés rencontrées ;
- ✓ Être force de proposition auprès des élus sur le traitement public des fragilités des copropriétés ;

DESCRIPTION / CONTENU

Le fonctionnement financier classique de la copropriété peut s'enrayer de plusieurs façons. Lorsque la santé économique de la copropriété se détériore, cela a un impact sur sa gestion, son entretien et son avenir. Quelles difficultés économiques peuvent toucher la copropriété ? Quelles procédures judiciaires déclenchentelles ? Quelles sont les solutions de redressement de la situation ? Comment prévenir ces difficultés et les éviter ?

Lors de cette formation, seront abordés les points suivants :

- **La copropriété débitrice**
 - Les liens contractuels avec les cocontractants de la copropriété
 - Les dettes fournisseurs et leurs conséquences pour la copropriété
- **La copropriété créditrice**
 - Les impayés de charges
 - Les procédures de recouvrement en fonction de la masse d'impayés
- **La copropriété en difficulté, les seuils d'alerte**
 - La désignation et le rôle du mandataire *ad hoc*
 - La désignation et le rôle de l'administrateur provisoire
 - Les niveaux de responsabilité des acteurs de la copropriété dans ses difficultés, dont celle du maire
- **Identifier les fragilités pour éviter de tomber dans le cercle vicieux de la copropriété dégradée**
 - Indicateurs et alertes sur la santé financière
 - Les outils de prévention (à l'initiative de la copropriété et de la puissance publique)



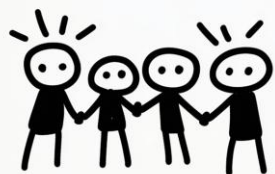
TRAVAILLER AVEC LA COPROPRIETE

Intégrer la mobilisation des copropriétaires dans les procédures et l'accompagnement

1. Le facteur humain en copropriété : mieux comprendre pour mieux accompagner
2. Mobiliser les copropriétaires : les clés pour faire aboutir les projets
3. Accélérer la rénovation des copropriétés : où et comment agir pour lever les blocages ?

Impliquer efficacement tous les acteurs de la copropriété

4. Construire une stratégie partenariale : travailler efficacement avec les acteurs de la copropriété
5. Syndics : construire une relation efficace au service des projets



Travailler avec la copropriété

LE FACTEUR HUMAIN EN COPROPRIÉTÉ : MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER

PUBLIC VISÉ

Elus des collectivités locales
Agents des collectivités : service habitat, foncier, Petite
Ville de Demain, Politique de la Ville...
Opérateurs habitat, AMO...

DURÉE Une journée (6h)

NOMBRE DE PARTICIPANTS Entre 4 et 12

PRÉ-REQUIS

Aucun

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Animations interactives (exercices)
- Cas pratique : construction d'un plan de mobilisation
- Échanges avec les participants

Remis aux participants :

- support de présentation
- notes-mémos sur les outils mobilisables, les principes de la CNV...

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capable de :

- ✓ Reconnaître les enjeux humains soulevés par les décisions à prendre dans une copropriété ;
- ✓ Traduire les réactions des propriétaires en besoins afin de formaliser des demandes claires ;
- ✓ S'adapter aux réactions des copropriétaires ;
- ✓ Choisir des outils pour soutenir les accompagnements des copropriétés ;
- ✓ Utiliser des techniques de CNV dans son travail ;
- ✓ Mobiliser la diversité des profils au bénéfice d'un projet commun.

DESCRIPTION / CONTENU

La copropriété est un domaine très technique et juridique mais il ne faut pas en oublier qu'il s'agit surtout d'une mini-société dans laquelle le facteur humain est au centre. Le bien en copropriété peut représenter un toit au quotidien, un investissement distant, des souvenirs familiaux, et encore bien d'autres choses selon les propriétaires ! Les réactions et la mobilisation face au changement que représente un nouveau projet seront ainsi diverses et variées. Mieux comprendre les relations interpersonnelles au sein de la copropriété est incontournable pour accompagner un projet.

Que vous soyez agent de collectivité, élu, ou AMO, cette formation vous permettra de mieux comprendre les réactions des copropriétaires en assemblée générale ou en rendez-vous, et ainsi d'être plus à l'aise pour y apporter une réponse. Elle vous permettra également d'intégrer la prise en compte du facteur humain dans vos stratégies d'intervention en copropriété.

Lors de cette formation, seront abordés les points suivants :

- Des difficultés d'**être propriétaire dans un collectif** : les représentations de la propriété privée
- Bases de la Communication Non Violente (**CNV**) appliquées à la copropriété
- **L'escalade du conflit** (ou comment identifier le point de non-retour et l'éviter)
- **Les tensions et les personnalités difficiles** en copropriété : les diversités font le projet !
- **La courbe du changement** et le cheminement dans ses étapes
- L'intégration du facteur humain dans **l'action publique** : rassurer, expliquer, valoriser, créer du lien...
- **Mise en pratique concrète** : construction d'un plan de mobilisation pour un programme public



Concret : une mise en pratique avec une étude de cas !



En savoir plus :

Laure CAM
laure@laure-cam-conseil.fr



Tarifs :

- ★ **Inter-entreprises** = 400€ HT/participants
- ▲ **Intra-entreprise** = nous contacter



Travailler avec la copropriété

MOBILISER LES COPROPRIÉTAIRES : LES CLÉS POUR FAIRE ABOUTIR LES PROJETS

PUBLIC VISÉ

Elus des collectivités locales
Agents des collectivités : service habitat, foncier, Petite
Ville de Demain, Politique de la Ville...
Opérateurs habitat, AMO...

DURÉE Une journée (6h)

NOMBRE DE PARTICIPANTS Entre 4 et 12

PRÉ-REQUIS

Aucun (disposer de notions sur le fonctionnement d'une copropriété peut aider à la compréhension)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Une situation-type en fil rouge
- Construction collaborative d'outils
- Echanges sur des cas concrets

 Remis aux participants :

- support de présentation
- fiche récap' des outils de mobilisation abordés
- trames de documents coconstruites

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capable de :

- ✓ Décrire les étapes de la courbe du changement ;
- ✓ Reconnaître les besoins des propriétaires à chaque étape d'un projet ;
- ✓ Résoudre les blocages de mobilisation du projet en copropriété en fluidifiant le process d'accompagnement ;
- ✓ Sélectionner des outils de facilitation de la prise de décision dans l'accompagnement des copropriétaires ;
- ✓ Utiliser les points d'attention pour compléter les documents à destination des copropriétaires.

DESCRIPTION / CONTENU

Parce que la mise en place d'obligations ou de subventions ne se suffit pas à elle-même, les collectivités sont de plus en plus confrontées à des enjeux de mobilisation et d'adhésion des copropriétaires. Cette formation vous permet de développer des compétences opérationnelles pour faciliter les prises de décision, gérer les freins à l'engagement et mettre en œuvre une communication adaptée tout au long du projet.

La formation se veut concrète, adaptée aux situations de terrain que rencontrent les participants, et interactive. A ce titre, vous incarnerez des profils-types de copropriétaires d'une copropriété-exemple, qui servira de base à l'analyse du parcours décisionnel et à l'élaboration d'un plan de mobilisation adapté.

Chaque étape fera l'objet d'une analyse, de l'identification des facilitations possibles et d'un travail sur une trame de document support de l'action (ex : trame de note d'information, de synthèse, organisation d'un sondage...) que vous pourrez utiliser comme point de départ dans vos opérations.

Lors de cette formation, seront abordés les points suivants :

- Les **mécanismes de l'engagement**
- L'adaptation de la mobilisation aux **différents profils** de copropriétaires
- Les points de facilitation aux **étapes-clés**
- La **construction d'une stratégie d'implication** des copropriétaires et de trames de documents opérationnels
- Les **bonnes pratiques** dans les actions, la conception des supports, le lien avec les copropriétaires...

La formation est tournée du point de vue des actions réalisables par la collectivité, avec la prise en compte des limites de son rôle et de sa mission. Des suggestions de soutiens (outils, ressources, autres professionnels...) seront formulées.



Personnalisée : les participants choisissent le type de programme sur lequel ils vont travailler



En savoir plus :

Laure CAM
laure@laure-cam-conseil.fr



Tarifs :

- ★ Inter-entreprises = 400€ HT/participants
- ▲ Intra-entreprise = nous contacter

Travailler avec la copropriété

ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES COPROPRIÉTÉS : OÙ ET COMMENT AGIR POUR LEVER LES BLOCAGES ?

PUBLIC VISÉ

Elus des collectivités locales
Agents des collectivités : service habitat, urbanisme, relation avec les propriétaires...
Opérateurs habitat, AMO...

PRÉ-REQUIS

Aucun

MÉTHODES MOBILISÉES

- Animation interactive au cœur de la formation (cartes)
- Apports théoriques
- Échanges collaboratifs et retours d'expérience

Remis aux participants :

- frise-mémo des grandes étapes du projet
- Récapitulatif des questions/réponses

DURÉE Une journée (6 heures)

NOMBRE DE PARTICIPANTS Entre 4 et 12

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capable de :

- ✓ Visualiser l'ensemble des étapes d'un projet de rénovation en copropriété ;
- ✓ Définir les rôles des acteurs dans le projet ;
- ✓ Anticiper les moments-clés sur lesquels il est possible d'intervenir ;
- ✓ Planifier ses interventions en tant que collectivité ;
- ✓ Intégrer les enjeux d'un projet de rénovation en copropriété à la stratégie territoriale locale.

DESCRIPTION / CONTENU

Entre diagnostics obligatoires et facultatifs, dossiers techniques et administratifs, subventions et prêts, prise de décision et calendrier, il peut être complexe de s'y retrouver dans le déroulé d'un projet de rénovation en copropriété ! Du point de départ et des préalables incontournables à la mise en œuvre des travaux, en passant par la construction du programme de travaux et son financement, nous mettrons en avant les enjeux soulevés par un projet de rénovation, les points d'alerte et les moments-clés. Le lien sera fait avec les opportunités d'intervention de la collectivité dans la facilitation du déroulé.

La formation est participative. Elle mobilise un jeu de cartes pour favoriser les échanges et la compréhension des connexions et interdépendances entre les étapes. Les retours d'expériences et questions des participants enrichissent le contenu avec la réalité du terrain.

Lors de cette formation, seront abordés les points suivants :

- Les **étapes** du projet : de la mobilisation à la réalisation des travaux
- La **durée** de ces étapes
- Les **acteurs** qu'elles font intervenir
- La coordination avec le temps de la **copropriété** : positionnement des AG...
- La différence entre les **diagnostics** de la copropriété
- Les **points d'alerte**



Travailler avec la copropriété

CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE PARTENARIALE : TRAVAILLER EFFICACEMENT AVEC LES ACTEURS DE LA COPROPRIÉTÉ

PUBLIC VISÉ

Agents des collectivités : service habitat, urbanisme, relation avec les propriétaires...
Opérateurs habitat, AMO...

PRÉ-REQUIS

Aucun

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Échanges avec les participants



Remis aux participants :

- support de présentation
- schéma des acteurs de la copropriété

DURÉE Une demi-journée (3h30)

NOMBRE DE PARTICIPANTS Entre 4 et 12

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capable de :

- ✓ Différencier les niveaux de responsabilité dans le fonctionnement d'une copropriété ;
- ✓ Identifier les parties prenantes à mobiliser pour une politique locale de l'habitat vivante et durable ;
- ✓ Orienter les copropriétaires locaux vers les interlocuteurs adaptés à leurs besoins ;
- ✓ Distinguer les pistes d'amélioration dans la relation aux différents acteurs ;
- ✓ Intégrer le jeu d'acteur dans la stratégie locale ;
- ✓ Adapter son discours aux différents professionnels pour les engager dans la dynamique locale.

DESCRIPTION / CONTENU

Connaître l'écosystème de la copropriété permet de s'intégrer efficacement dans le jeu d'acteur et de fluidifier les relations collectivité/copropriété. Cette formation présente les rôles de chaque partie prenante de la copropriété, leur complémentarité et les limites de leurs compétences. Elle met en lumière les clés de succès d'un travail commun entre collectivité et acteurs privé et donne des outils pour adapter le discours en fonction de l'interlocuteur.

Lors de cette formation, seront abordés les points suivants :

- Les **acteurs** de la copropriété :
 - Syndic
 - Conseil Syndical
 - Assemblée Générale
 - Copropriétaires
 - Locataires
- Des **cas pratiques** liés à l'intervention publique :
 - A qui demander quel document ?
 - Qui paie quoi ?
 - Qui décide de quoi ?
- Des conseils **pour intégrer le jeu d'acteur à la stratégie territoriale** : l'intégration des contraintes / compétences / limites de chaque acteur dans l'animation des programmes publics locaux



Interactif : une approche par des exercices pratiques



En savoir plus :

Laure CAM
laure@laure-cam-conseil.fr



Tarifs :

- ★ Inter-entreprises = 270€ HT/participants
- ▲ Intra-entreprise = nous contacter



SYNDICS : CONSTRUIRE UNE RELATION EFFICACE AU SERVICE DES PROJETS

PUBLIC VISÉ

Agents des collectivités : service habitat, urbanisme, relation avec les propriétaires, Petite Ville de Demain...
Opérateurs habitat, AMO...

PRÉ-REQUIS

Aucun

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Animations interactives
- Echanges avec les participants



Remis aux participants :

- Support de la formation
- Liste de ressources (études...) et synthèse

DURÉE Une demi-journée (3h30)

NOMBRE DE PARTICIPANTS Entre 4 et 12

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capable de :

- ✓ Décrire les principales obligations du syndic ;
- ✓ Lister les grands enjeux de la profession aujourd'hui ;
- ✓ Reconnaître les risques de blocage sur un projet de la collectivité ;
- ✓ Intégrer le travail avec le syndic dans la planification du programme public / de la stratégie territoriale.

DESCRIPTION / CONTENU

Le syndic est un rouage primordial du fonctionnement de la copropriété. A ce titre, il est souvent le principal interlocuteur de la collectivité locale. C'est ce professionnel qui diffuse les informations aux copropriétaires, qui se fait le relai de la dynamique locale en assemblée générale, qui sécurise l'avancée du projet... Il détient également une fine connaissance des problématiques et enjeux du parc local de copropriétés. Bref, c'est un allié de taille !

Cette formation a pour but de vous aider à développer une relation de travail fluide et sereine avec les syndicats de votre territoire. Pour cela, nous identifierons les contraintes pesant sur le syndic, les enjeux actuels du métier, et partagerons les bonnes pratiques sur la facilitation de la communication entre syndic et collectivité locale.

Lors de cette formation, seront abordés les points suivants :

- **Les obligations du syndic** dans la gestion de la copropriété (rôle / champ d'action / limites)
- **L'encadrement de la profession** et les obligations qui en découlent
- **Les enjeux actuels du métier** (synthèse des dernières études sur le sujet)
- **Les bonnes pratiques** pour travailler ensemble, fluidifier la communication et valoriser la profession



Tarifs :

- ★ *Inter-entreprises* = 270€ HT/participants
- ▲ *Intra-entreprise* = nous contacter